

FRANCE MAYOTTE

Edition FMM N°3057 du lundi 12 février 2024

MATIN



Crise chez Air Austral

Le Président du directoire est confiant

MDOM

Marie Guevenoux, une proche d'Edouard Philippe aux commandes de la loi Mayotte



Accords de Mamoudzou

Historique





AUDIM
AUSTRAL DISTRIBUTION MAYOTTE



06 39 69 75 74

VOTRE PARTENAIRE EN ÉQUIPEMENT DES MÉTIERS DE L'ALIMENTATION



Société

CRISE À MAYOTTE : LE MINISTRE VA-T-IL CONVAINCRE ?

Gérald Darmanin se pose en ministre déterminé, prend les devants et veut rétablir la paix à Mayotte

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin arrive à Mayotte avec des annonces fortes pour répondre à la crise. Entre rapatriement des réfugiés et lutte contre l'insécurité, le discours se veut ferme et déterminé. Va-t-il en convaincre les collectifs de lever le mouvement social et les barrages ?

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer est arrivé hier matin à Mayotte dans l'objectif de faire des annonces et de répondre à la crise que traverse notre île. Dès samedi soir, il avait enregistré et diffusé une vidéo destinée à la population, donnant le ton. D'abord, il rappelait son attachement à notre département. Il a également



ment demandé à la population de l'aider à rétablir la paix publique. Pour ce faire, dès samedi soir, il a annoncé que les réfugiés évacués du camp

de migrants de Cavani disposant d'un statut de protection seraient rapatriés en métropole. Tous les autres seront envoyés au CRA ou assignés à résidence et quitteront le territoire dans les prochaines semaines. Aussitôt après l'annonce de cette mesure, la presse métropolitaine s'est emballée en expliquant que la métropole avait déjà ses propres problèmes avec l'immigration illégale. Les réfugiés arrivés illégalement à Mayotte ne seront donc pas les bienvenus en métropole...

Il a expliqué être venu rétablir la paix publique avec notamment 15 membres du GIGN qui vont dans les prochaines heures procéder à des arrestations. Un Wuambushu 2 sera mis en place avec des renforts de forces de l'ordre et de justice. La lutte contre l'immigration clandestine, la délinquance et l'insécurité seront toujours une priorité dans cette opération. Gérald Darmanin rappelle que dans le cadre de Wuambushu 1, 60 chefs de bande ont été arrêtés, jugés, condamnés et incarcérés.

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer semble déterminé à lutter contre la délinquance étrangère

qui « pourrit notre vie » exprime-t-il. Il parle néanmoins de complicité dans la société mahoraise pour faciliter l'immigration irrégulière. Il parle notamment de l'embauche d'étrangers en situation irrégulière, de reconnaissance frauduleuse de parenté et de faux certificats d'hébergement qui sont émis. Il explique que la loi immigration va aider à lutter contre ce fléau et que les Mahorais qui y participent seront condamnés.

La loi Mayotte va permettre selon lui aux Mahorais d'avoir les mêmes droits que les autres Français de métropole. C'est la ministre déléguée chargée de l'Outre-mer, Marie Guévenoux, qui va se charger de sa préparation. Avant de prendre l'avion, il a conclu son propos en expliquant : "Vous êtes une priorité pour moi, aidez-moi à rétablir la paix publique à Mayotte, rétablissez ce que nous pensons être le mieux pour Mayotte, c'est-à-dire la France."

Va-t-il convaincre les collectifs de lever les barrages et de s'associer à la dynamique qu'il souhaite mettre en place ?

Anne-Constance Ongléna

PEUGEOT
NOUVELLE 408

ATTRACTIVE SOUS
TOUS LES ANGLES

Système d'infodivertissement personnalisable
PEUGEOT i-Cockpit® 3D • Conduite semi-autonome

Voir conditions en concession.
Pour les trajets courts, priviliez la marche ou le vélo.

A B C 136g CO₂/km D E F G

SMCI ZONE INDUSTRIELLE KAWENI - 97600 MAMOUDZOU - TEL : 02 69 61 12 12 - SMCI@CAILLE.COM

RÉFORME DRASTIQUE À MAYOTTE : UN TOURNANT HISTORIQUE

Une réforme sans précédent pour stopper l'immigration clandestine et assurer la stabilité de Mayotte

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer annonce des mesures radicales pour répondre aux problèmes de sécurité à Mayotte. La fin du droit du sol et des changements dans le regroupement familial marquent un tournant décisif

À son arrivée à Mayotte, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a frappé fort en faisant trois annonces déterminantes de nature à répondre aux demandes du collectif qui bloque aujourd'hui Mayotte. Gérald Darmanin a d'ailleurs commencé son propos au sortir de l'avion en s'adressant aux manifestants, expliquant que le blocage pose de très nombreux problèmes économiques, avec déjà des pertes d'emplois signalées, mais également des problèmes de santé pour les personnes qui ont des traitements à suivre et qui ne parviennent pas à passer les barrages. Il a aussi expliqué que les barrages posaient une question de salubrité publique, puisque les déchets ne peuvent pas être ramassés. Bien évidemment, dans le contexte de la présence du choléra dans la grande région du canal du Mozambique, cette situation est embarrassante. Le ministre espère une levée rapide des barrages. Il a fait trois annonces que l'on peut qualifier d'historique, car comme le ministre l'a souligné, aucun autre président de la République ou gouver-



nement ne s'était engagé à ces changements radicaux. En premier lieu, il a expliqué que la fin du droit du sol serait établie à Mayotte. « C'est une mesure forte, nette, radicale, circonscrite au département de Mayotte » a expliqué Gérald Darmanin, avant de préciser que pour y parvenir, il fallait un changement majeur, une révision constitutionnelle, et que celle-ci était portée par le président de la République. Il a aussi expliqué que le regroupement familial à Mayotte était rendu plus difficile grâce à la loi immigration. Il a d'ailleurs regretté que certains parlementaires mahorais n'aient pas voté cette loi.

Il faudra, désormais 18 mois de présence et un titre de séjour d'un an pour pouvoir espérer faire venir sa famille en métropole. Ce sera encore plus compliqué puisqu'il faudra 3 ans de présence régulière à Mayotte et un titre de séjour d'au minimum 5 ans pour espérer pouvoir déposer une demande. Il a aussi expliqué que ces deux mesures allaient mettre un coup d'arrêt à l'immigration clandestine. Mayotte ne sera plus aussi attractive pour les étrangers, notamment les comoriennes qui viennent mettre au monde leur enfant à Mayotte. Ainsi, dans le cadre de la prochaine loi Mayotte, il sera

mis un terme au séjour territorialisé, ce qui est une demande forte des mahorais.

Gérald Darmanin a expliqué que c'est Marie Guévenoux, la nouvelle ministre déléguée chargée des Outre-mer, qui portera pour lui la préparation de la loi Mayotte, qui devra être présentée au Parlement avant l'été. Ces mesures sont évidemment structurantes pour le département. Dès que celles-ci sont devenues publiques, la circonspection a dominé, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur leur réalité au regard du contexte politique.

Anne-Constance Ongénéa

Immigration

NFO > L'INFO KWEZI > L'INFO KWEZI > L'INFO KWEZI > L'INFO KWEZI > L'INFO KWEZI

0 €/mois à vie !!!

www.linfokwezi.fr

© MayShopCréa

DARMANIN À MAYOTTE : ANNONCES HISTORIQUES, MAIS LES DÉFIS SONT ENTIERS

Le MIOM bouscule les lignes avec des annonces innovantes, mais a-t-il les moyens de ses ambitions ?

Politique

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, affiche une détermination sans faille à résoudre la crise sécuritaire et migratoire à Mayotte. Ses annonces historiques soulèvent des questions cruciales sur la faisabilité et l'impact de ces mesures sur le territoire ultramarin

Tous les observateurs sont unanimes : Gérald Darmanin, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, fait preuve lors des réunions qui ont lieu tout au long de la journée d'une volonté à toute épreuve pour rétablir la sécurité à Mayotte et lutter contre l'immigration clandestine. Seulement voilà, on l'a vu avec l'opération Wuambushu 1, il ne manquait pas de volonté, mais il s'est très rapidement heurté aux autres ministères, notamment au Quai d'Orsay, ce qui a valu que le bilan de l'opération Wuambushu 1 a été inférieur à ce qu'il aurait pu être.

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, en arrivant à Mayotte, a fait des annonces importantes et il a raison de le souligner : jamais aucun autre président de la République n'en avait fait autant s'agissant de notre département, à part Nicolas Sarkozy, en accordant à Mayotte le statut de département, résultat d'un combat de près de 40 ans.

En tout état de cause, la première des annonces qu'il a faites, celle qui va instituer la fin du droit du sol, implique une modification de la Constitution. Néanmoins, changer la Constitution n'est pas une mince affaire en temps normal. Dans le contexte politique actuel, c'est encore plus compliqué, puisque Emmanuel Macron et Gabriel Attal ne disposent pas de la majorité pour conduire

les politiques publiques telles qu'ils entendent les mener. Est-ce donc une proposition réaliste ? Comment obtenir une majorité supérieure ou égale au 3/5 du Parlement ? Se pose aussi la question de l'agenda lié à cette mesure. Mais si l'on en croit ce que dit Gérald Darmanin, puisque la fin du droit du sol est liée à une modification constitutionnelle et que la fin du visa territorialisé sera présentée au Parlement avant l'été via la Loi Mayotte, cela voudrait dire que la révision constitutionnelle aurait lieu elle aussi avant l'été ?

Des annonces particulièrement importantes pour Mayotte, mais dont la faisabilité pose question. La logique également du calendrier laisse penser que les prochains mois pour les parlementaires vont être plus qu'intenses à suivre.

Par ailleurs, s'agissant de cette modification constitutionnelle mais s'agissant également de la loi Mayotte qui va poser des principes nouveaux, qui va instituer des différences fortes en matière de droit de l'immigration entre Mayotte et le reste de la France, est-ce que l'article 73 de la Constitution est suffisamment robuste pour passer les fourches caudines du Conseil constitutionnel et autoriser de telles différences entre les Français et les territoires ? Pour mémoire, la Constitution fixe qu'il n'y a pas de différence entre les français. L'article 73 de la Constitution, article auquel sont accrochés tous les départements d'outre mer explique que des différences sont cependant possible en fonction des réalités locales. La question est totalement ouverte et elle va, dans les prochains mois, cristalliser toutes les attentions.

Après le rejet d'une partie



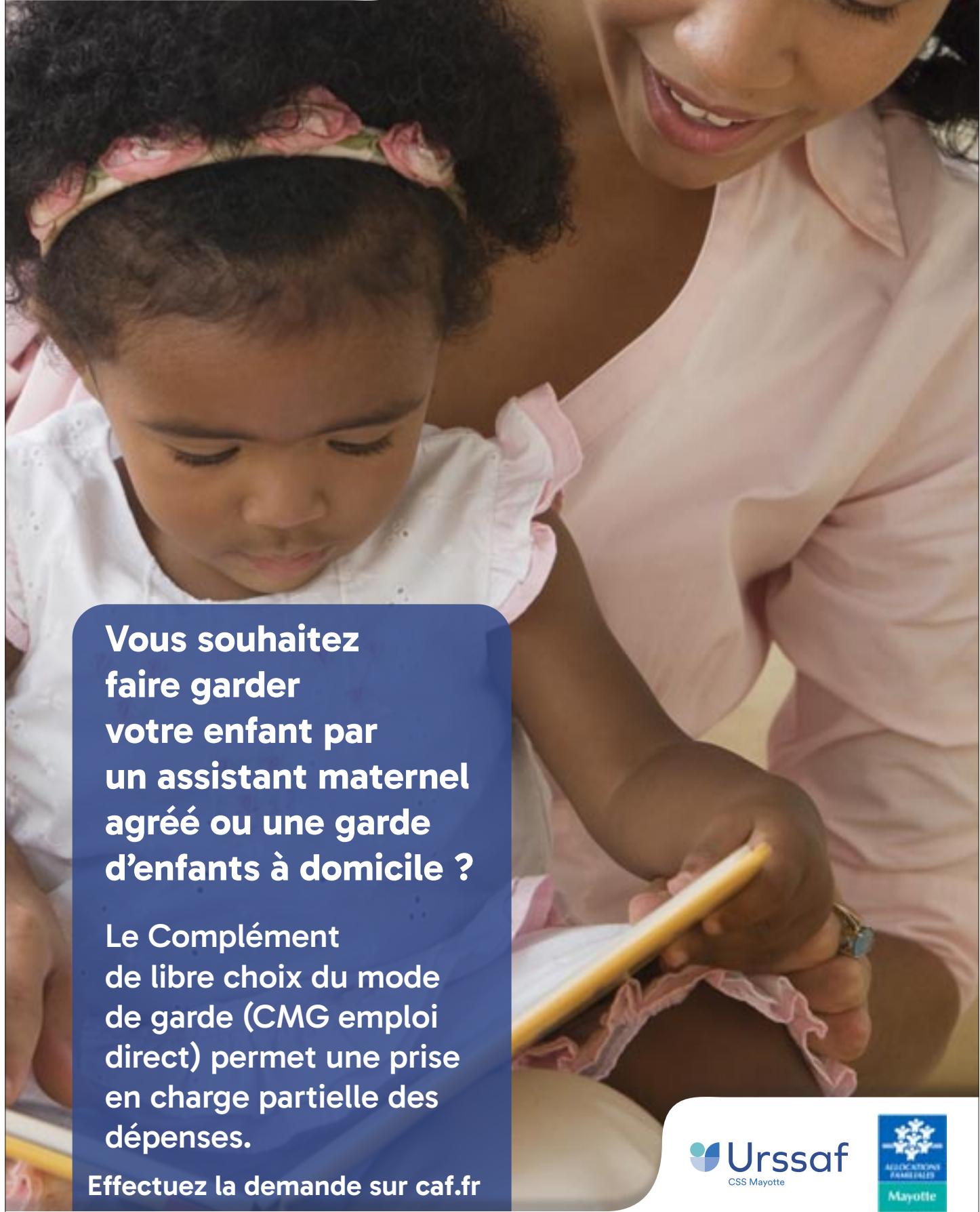
de la loi immigration par le Conseil constitutionnel, les observateurs soulignent que les articles de loi rejetés n'ont pas été décrétés comme inconstitutionnels, mais les sages ont préféré dire qu'ils n'avaient pas de lien direct avec la loi immigration et que cette dernière était un cavalier législatif, autrement dit un prétexte pour faire voter les dispositions. Le Conseil constitutionnel les aurait repoussé car ils ne respectaient pas les règles de l'élaboration d'une loi. Qu'en sera-t-il pour la loi Mayotte ? Les sages du Conseil constitutionnel vont-ils permettre que le droit du sol soit supprimé sur notre territoire ? que les conditions d'accès à la nationalité pour les enfants nés à Mayotte soient plus difficiles sur le 101^{ème} département que sur les autres départements ? Enfin, le préfet Suquet avait annoncé sur le plateau de Kwezi que la loi Mayotte pourrait contenir un certain nombre de règles du jeu spécifiques à Mayotte, comme celle d'autoriser les forces de l'ordre à entrer à l'intérieur des cases en tête pour interroger les personnes qui s'y cachent. Là encore, le Conseil constitutionnel laissera-t-il passer la mesure ?

Avec la loi immigration, les choses ont été très

claires : le gouvernement a laissé amender en précisant bien que le Conseil constitutionnel rejeterait, mais a laissé les parlementaires aller à leur terme. Le Conseil constitutionnel a rejeté. En sera-t-il de même avec la loi Mayotte ? La population et les élus attendent des transformations radicales qui ne sont pas forcément bien vues depuis la métropole. Quel rôle jouera le Conseil constitutionnel par rapport au gouvernement et à ce qu'il pourrait proposer ? La question est à ce jour entière.

Par ailleurs, la question du calendrier se pose : le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer aura-t-il le temps de porter ces réformes à leur terme, puisque, sans que le ministre n'ait confirmé, il pourrait se libérer de son poste de ministre de l'Intérieur et des Outre-mer après les JO, soit avant la fin 2024 ? Il a certes annoncé la présentation de la loi Mayotte au Parlement avant l'été, mais tous ces éléments laissent planer beaucoup d'interrogations sur la faisabilité de ces mesures attendues par la population et indispensables pour ramener le calme et lutter contre l'immigration clandestine.

Anne-Constance Ongléna



**Vous souhaitez
faire garder
votre enfant par
un assistant maternel
agréé ou une garde
d'enfants à domicile ?**

**Le Complément
de libre choix du mode
de garde (CMG emploi
direct) permet une prise
en charge partielle des
dépenses.**

Effectuez la demande sur caf.fr

POLITIQUE : VERS UNE SORTIE DE CRISE

Des accords de Mamoudzou qualifiés d'historiques pour réinventer l'avenir de Mayotte sereinement



Des accords historiques à Mamoudzou ouvrent la voie à une refonte majeure pour l'avenir de Mayotte. Après des négociations intenses, le gouvernement s'engage à réformer la constitution pour supprimer le droit du sol, dans un contexte où l'île française de l'océan Indien lutte contre une crise sociale et migratoire. Retour sur ces discussions cruciales qui pourraient façonner le destin de Mayotte

Le fait du jour

La réunion de négociation avec les élus et les représentants des collectifs a duré plusieurs heures et a fait voler en éclats le programme du ministre qui est resté aussi longtemps que nécessaire pour écouter de manière concertée et aboutir à une feuille de route qualifiée d'historique par les personnes présentes à cette réunion. Les accords de Mamoudzou vont changer Mayotte. Le ministre a rappelé que la révision constitutionnelle pour supprimer le droit du sol à Mayotte et les modifications relatives à la manière dont on devient français à Mayotte seront inscrites dans la loi



Mayotte et seront ensuite traduites dans la révision constitutionnelle portée par le président de la République. Gérald Darmanin a également annoncé que la réunion avait permis de négocier une réduction drastique de la délivrance des titres de séjour à Mayotte, de 80 à 90%. Le ministre a ainsi expliqué qu'aujourd'hui 800 à 1000 titres de séjour sont délivrés chaque mois à Mayotte. Demain, quand les accords seront signés et mis en place, il n'y en aura plus qu'une centaine. « Il faut casser la dynamique de l'immigration irrégulière », explique Gérald Darmanin.

Bien évidemment, Marie Guévenoux, la ministre déléguée aux Outre-mer, a rappelé le prix très lourd que paie Mayotte avec le mouvement social en cours, même si elle a expliqué qu'elle comprenait parfaitement l'appel au secours envoyé par la population et qui avait conduit les deux ministres à être présents à Mayotte ce jour. Gérald Darmanin a expliqué que les collectifs avaient demandé que les mesures évoquées ce dimanche soit présentées dès au-

jourd'hui au président de la République et qu'un projet de courrier puisse rassembler l'ensemble des propositions, courrier signé par les ministres avec un échéancier et qu'à l'issue, les barrages seraient levés du côté des collectifs. Pour ces derniers, l'idée est d'assurer qu'il ne s'agit pas de vaines promesses mais d'engagements fermes qui seront suivis d'effets. Le fiasco de 2018 reste dans toutes les têtes. Ainsi, Gérald Darmanin explique : « Que ces dispositions trouvent un accueil très favorable de la

Le fait du jour

part notamment des collectifs. Ils nous ont demandé après une pause sur lesquelles ils se sont concertés que lorsque nous rentrerons à Paris, nous voyons le président de la République avec Madame la ministre déléguée. L'engagement d'un projet de loi puisse faire naître un courrier de notre part à faire parvenir d'ici mardi soir aux élus mahorais et au collectif et j'ai cru comprendre que si ce courrier était signé de notre part les barrages seraient levés et je laisserai évidemment les élus et surtout les citoyens faire cette communication ». Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a rappelé à plusieurs reprises pendant sa journée l'importance des mesures qui sont proposées pour Mayotte et notamment ce changement constitutionnel et l'abolition du droit du sol sur notre département. « Je pense qu'il faut mesurer la portée très importante d'une mesure radicale et pleine de force qui a été mise sur la table ».

De retour à Paris donc, Gérald Darmanin et Marie Guévenoux sont attendus chez Emmanuel Macron et chez Gabriel Attal pour débriefez les accords de Mamoudzou en gestation qui vont donc conduire à la rédaction d'un courrier signé avec un échéancier. Marie Guévenoux assure revenir dès le mois prochain pour travailler sur la loi Mayotte qui, selon Gérald Darmanin, sera présentée en Conseil des ministres avant l'été. Estelle Youssouffa, la députée de la circonscription, se dit satisfaite à l'issue de cette longue séance de travail mais réaliste sur l'importance du travail des parlementaires à Paris pour convaincre de voter la réforme constitutionnelle qui nécessite 3/5 des suffrages du Parlement : « Je pense que ce que les accords de Mamoudzou ne sont pas loin d'être historiques puisque c'est quand même la re-



© Miom

mise en cause du droit du sol qui est posée enfin sur la table. Mayotte, terre française dans l'océan indien à quelques centaines de kilomètres de l'Afrique, ne peut pas être prisonnière éternellement de sa géographie. On ne peut pas continuer à être juste une maternité pour des gens qui demandent la nationalité française et qui espèrent l'obtenir par leurs enfants. C'est ça qui est derrière cette abolition du droit du sol à Mayotte qui devra passer par le vote des 3/5 du Parlement. C'est la mission qu'on a maintenant à accomplir : convaincre, démasquer les postures politiciennes des uns et des autres, voir qui veut quoi. Les vrais faux amis de Mayotte seront démasqués. Il va falloir voter dans le bon sens parce que c'est la demande de toute la population, c'est la demande de tous les élus au-delà de toutes les lignes partisanes à Mayotte : abolir le droit du sol, abolir le visa territorialisé pour qu'on arrête d'utiliser Mayotte comme un SAS invivable. On connaît une violence qui est inouïe, donc moi je suis prête à me mettre au travail. Il y a bien sûr la loi Mayotte dans laquelle seront inscrites ces dispositions spécifiques

pour l'immigration à Mayotte. Il est temps, je l'ai dit au ministre et à Madame la ministre, nous sommes condamnés à réussir... Si on n'a pas de sortie par le haut politique avec des modifications constitutionnelles importantes, on va vers un bain de sang à Mayotte. C'est le constat partagé par tous. Donc je le dis, oui, la décision qui est annoncée par le ministre Darmanin, elle est historique, parce que on ne touche pas à la constitution sans avoir la main tremblante. Donc

oui, il faut passer par une modification de la Constitution et nous, les élus mahorais, serons aux côtés du gouvernement pour cette bataille qui s'annonce difficile. J'en ai bien conscience, au niveau politique, de l'équilibre, c'est difficile ».

La séquence qui s'ouvre dans les prochaines semaines et les prochains mois s'annonce passionnante et surtout déterminante pour l'avenir de l'île au lagon.

Anne-Constance Ongléna

FRANCE MAYOTTE

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

- Rédacteur en chef : Anne-Constance Ongléna

Mail : aco.kwezi@gmail.com

- Rédacteur : Franck Vervueren

- Montage : Déborah Maréchal

Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258
97600 Mamoudzou

- Portable : 06 39 27 70 90

- Contact publicités : Sophie Huvet
Portable : 0639 69 12 10

Mail : shc.mayotte@gmail.com
sandrine.france.mayotte@gmail.com

- Contact annonces légales :

sandrine.france.mayotte@gmail.com

- Mail : patrick.millan976@gmail.com

- RCS Mayotte : N°14 921/2010

- CNIL N° : 1426774

- N°ISSN : 2108-6931

- Date de 1^{re} parution : 10 mai 2010

- Périodicité : quotidien d'information générale

- Imprimeur : Imprimah - RN1Mayotte - 97600 Mamoudzou

- Immatriculation CPPAP : 0919 1 92453

Ce journal est dédié à Samuel Boscher

MARIE GUÉVENOUX : DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT À LA SCÈNE POLITIQUE NATIONALE

La nouvelle ministre déléguée à l'Outre-mer est une proche d'Edouard Philippe et d'Alain Madelin

Institution



Marie Guévenoux est une femme engagée de la politique française,

depuis ses débuts au sein de la droite universitaire jusqu'à sa récente

nomination en tant que ministre déléguée aux Outre-mer. Une ascension marquée par un engagement sans faille et une détermination à toute épreuve

Marie Guévenoux, née le 2 novembre 1976 à Amiens, incarne une figure marquante de la politique française contemporaine. Issue d'une formation en communication, son ascension politique débute au sein de Démocratie libérale, où elle devient une collaboratrice de premier plan d'Alain Madelin. Son engagement précoce au sein de la droite universitaire l'amène à rejoindre le mouvement des Jeunes Populaires, dont elle devient la première présidente en 2004. Son dévouement et son leadership lui valent rapidement des responsabilités au sein de l'UMP, où elle occupe des postes stratégiques, notamment en tant que secrétaire générale de la campagne d'Alain Juppé pour la primaire présidentielle des Républicains en 2016. Son parcours connaît un tournant lors de l'affaire Fillon, où elle prend ses distances avec le candidat

LR. Son adhésion à La République en marche marque un nouveau chapitre de son engagement politique, couronné par son élection comme députée dans la 9e circonscription de l'Essonne. Au sein de LREM, elle occupe diverses fonctions, témoignant de son influence croissante au sein du parti.

Fort de son expérience parlementaire, Marie Guévenoux est nommée questeure de l'Assemblée nationale en juin 2022, consolidant ainsi sa position au sein de l'appareil législatif. Sa nomination récente en tant que ministre déléguée aux Outre-mer dans le gouvernement Gabriel Attal souligne sa compétence et sa capacité à relever de nouveaux défis à un niveau gouvernemental.

Marie Guévenoux incarne une génération de femmes politiques dynamiques et ambitieuses, dont le parcours illustre la vitalité et la diversité de la scène politique française.

Elle sera de retour dans un mois à Mayotte pour travailler sur la loi Mayotte dont elle est responsable.



Nadjim El Farouk

Aérien

AIR AUSTRAL : LA COMPAGNIE VA REBONDIR COMME À CHAQUE FOIS

Une situation sérieusement inquiétante pour la compagnie aérienne, mais de vrais atouts pour sortir de l'ornière

Après les articles alarmants dans la presse réunionnaise sans éléments de contexte, Joseph Brema, le président du directoire d'Air Austral, a répondu aux questions de la rédaction pour rassurer les passagers sur l'avenir de la compagnie : « la situation est critique, mais pas désespérée, loin de là », explique le séminant dirigeant

FMM : Comment va Air Austral ?

Joseph Brema : La réalité n'est pas très bonne, il ne faut pas s'en cacher. Nous sommes en plan de restructuration depuis avril 2023, validé par la commission européenne avec trois leviers, dont la gouvernance et l'organisation fonctionnelle de l'entreprise. Ces deux points sont sous contrôle. En revanche, sur le troisième levier, le renforcement de la compétitivité, c'est-à-dire la maîtrise et la réduction des coûts pour retrouver les objectifs de viabilité économique de l'entreprise, les choses ne se passent pas correctement par rapport à ce que nous avions envisagé.

FMM : Pourquoi ?

JB : Depuis avril 2023,



nous sommes en situation de crise opérationnelle permanente. Les Airbus A220 ne sont pas fiables. Mercredi dernier, nos trois A220 étaient au sol, dont un à Mayotte. Ce dernier vole de nouveau, en revanche pour les deux autres, il n'y a pas de solution avant 3 ou 4 mois. C'est critique pour une entreprise comme la nôtre qui a une activité régionale prépondérante. Les ateliers pour réparer ne sont pas disponibles car de nombreuses compagnies sont impactées par le phéno-

mène et les moteurs de remplacement pour pallier les moteurs déposés ne sont pas disponibles, donc nous sommes dans une situation sans visibilité. De nombreuses autres compagnies ont une flotte plus importante que la nôtre, nous ne sommes pas prioritaires. Donc l'exploitation est devenue compliquée avec nos A220 et un Dreamliner cloué au sol depuis le 14 décembre à Paris. Rolls Royce nous promet un moteur pour début mars. Quand la panne est survenue, on était en haute saison, on a été obligé d'affrêter les avions pour assurer les vols et avons perdu de l'argent.

FMM : Comment cela est-il possible ?

JB : C'est un vrai sujet. L'A220 est un avion récent, il n'est pas encore fiable. Nous savons qu'un jour, il deviendra fiable, mais à quel horizon, on ne sait pas. Les Dreamliner, c'est après 3 ans qu'ils sont devenus fiables. Donc, est-ce bien les avions qui conviennent à Air Austral ? Ne faut-il pas les changer pour d'autres types d'appareils ? Egypt Air ou Swiss Air ont décidé d'arrêter avec les A220. Nous nous posons la question

pour Air Austral, nous sommes dans l'Océan Indien loin des grands centres aéronautiques. Nous avons besoin d'une flotte plus mature. Notre stock de pièces détachées usées régulièrement est valorisé à 15 millions d'euros.

Au-delà des problèmes avec les avions, des problèmes géopolitiques nous affectent. La crise au Soudan nous affecte. On ne passe plus au-dessus, on passe à gauche, mais c'est le Niger. On n'a plus le droit de survoler le Niger. Donc, on contourne par la droite, la conséquence, c'est du temps de vol en plus, du carburant en plus et de la maintenance en plus. N'oublions pas le SNA à Mayotte qui depuis janvier 2023 nous a compliquée la vie avec des fermetures de la tour avec un préavis très court. La compagnie Air Austral se conforme aux règlements européens, donc nous devons indemniser les passagers, les héberger. Ça va mieux maintenant. Mais tous ces points nous ont conduits à la situation plus que critique dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

FMM : Est-ce alors la fin d'Air Austral ?



Aérien

JB : Nous avons pris l'attache de consultants spécialisés qui ont fait les analyses. Elles ont conduit aux articles dans la presse réunionnaise. Nous travaillons avec deux cabinets : Aerogestion et Zalis. Nous travaillons pour accélérer le plan de restructuration notamment la compétitivité, ce plan est attendu par les autorités, Bercy et l'aviation civile. Cela va passer par demander aux actionnaires de supporter la compagnie et donc remettre de l'argent dans les caisses. Lors du conseil de surveillance du 31 janvier dernier, les consultants ont porté la situation à la connaissance des actionnaires. Tout le mois de février, nous travaillons avec les consultants, sur un plan de sortie de crise. Le 7 mars on présentera aux actionnaires ce plan avec l'évaluation du besoin de financement, on sollicitera les actionnaires pour refinancer l'entreprise. Il faudra peut-être



aussi élargir vers d'autres actionnaires. Notre feuille de route va évoluer forcément, nous avons 3 avions qui ne sont pas fiables. Soyons plus prudent, faisons des prévisions avec 2 avions, ça c'est pour le court terme. Sur le long terme, nous devons nous poser clairement la question de la présence de ces appareils des A220 dans la flotte. Il nous faut des avions

fiables, pas d'avion de nouvelle génération. On a besoin d'avions matures.

FMM : Où en êtes-vous des négociations avec le Conseil départemental de Mayotte ?

JB : Elles sont en cours avec les actionnaires de l'entreprise.

FMM : Comment va Ewa Air ?

JB : Ewa ne va pas très bien non plus. À la sortie de la crise sanitaire, des décisions ont été prises, l'évaluation montre que le développement envisagé pour Ewa n'était pas un axe économique rentable. Donc, forcément Ewa a dû supporter des pertes. L'exploitation liée au moyen courrier n'était pas rentable pour Ewa, le taux d'occupation qui permettait d'être à l'équilibre devait se situer entre 70 et 75% de taux de remplissage, mais il était en déç de 10 points. Les recettes étaient elles aussi inférieures de 30% par rapport à ce qui était prévu. Nous avons décidé d'arrêter cet axe de développement et de nous repositionner sur son périmètre, le développement du trafic dans le canal du Mozambique, Madagascar, Comores, Tanzanie et Mozambique. Les deux années d'exploitation ont entamé la situation nette de l'entreprise de plus de 75%.

FMM : Comment voyez-vous l'avenir ?

JB : Les salariés sont conscients de la situation, le directoire travaille pour que le plan de sortie soit présenté aux actionnaires

pour que la compagnie reparte, on travaille sur l'avenir et tout sera mis en œuvre pour qu'il n'y ait pas de rupture. Plusieurs pistes de travail sont en gestation notamment sur le court terme, injecter de l'argent de manière lissée dans le temps pour sauver la compagnie. Tout est mis en œuvre pour sauver la compagnie.

FMM : Faut-il envisager un rapprochement avec une autre compagnie ?

JB : Je comprends cette idée de consolidation dans une compagnie ultramarine. Mais chaque compagnie a ses spécificités. Air Austral, au-delà de l'aspect desserte long courrier, a une mission de service public entre la Réunion et Mayotte pour le désenclavement aérien de la région. Alors imaginer cette grosse alliance, ce mariage capitalistique non. En revanche, partager les risques sur des destinations avec d'autres compagnies, oui. Nos deux cabinets vont nous accompagner dans le plan de sortie de crise, le travail réalisé par le management, les actionnaires et le directoire aboutira à une solution pour l'avenir. Car toutes les données ne sont pas mauvaises, le chiffre d'affaires d'Air Austral en 2023 atteint 438 millions d'euros, ça n'est jamais arrivé. C'est une donnée extrêmement importante.



Propos recueillis par
Anne-Constance
Ongléna

CRISE À MAYOTTE : APPEL URGENT DES ORGANISATIONS PATRONALES

Face à une crise sans précédent, les entreprises en appellent aux autorités pour éviter l'effondrement économique

Economie



Les organisations patronales de Mayotte alertent sur la gravité de la situation économique et sociale, réclamant des mesures

d'urgence pour contrer les effets dévastateurs de la crise actuelle

À Mayotte, la détresse économique atteint un

niveau critique, exacerbée par une série de crises sans précédent. Dans un courrier adressé au Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer Gérald Darmanin, ainsi qu'à la Ministre déléguée chargée des Outre-mer Marie Guévenoux, les organisations patronales de l'île expriment leur profonde préoccupation et réclament une intervention immédiate.

de dispositifs de soutien financier. Parmi les propositions avancées figurent la mobilisation de l'activité partielle à 100%, des aides spécifiques aux entreprises en difficulté, des exonérations de charges sociales, et un dispositif bancaire spécial pour pallier les problèmes de trésorerie.

Les entreprises de Mayotte, déjà durement éprouvées par une année de crise en 2023, ne peuvent supporter davantage de blocages. Elles appellent donc à une action forte de la part des autorités, soulignant l'urgence de la situation et l'impérieuse nécessité de sauvegarder l'économie locale.

En conclusion, les organisations patronales lancent un appel pressant aux ministres présents à Mayotte pour prendre la mesure de la crise et œuvrer à la mise en place de solutions durables. L'avenir de l'île est en jeu, et seule une action concertée et immédiate permettra de préserver sa stabilité et sa prospérité tant espérées.

Nadjim El Farouk

JE PROTÈGE
LES TORTUES
DE MAYOTTE

PRÉSERVONS
L'ESSENTIEL

NATURALISTES
ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
MAYOTTE

EN PARTENARIAT AVEC KWIZI

Face à cette situation critique, les organisations patronales exigent des mesures d'urgence. Elles réclament notamment le rétablissement du dialogue entre les autorités et les parties prenantes, ainsi que la mise en place immédiate

PROJET DE DESSALEMENT À IRONI BÉ : ENTRE URGENCE VITALE ET PRÉSÉRATION ENVIRONNEMENTALE

Mayotte est confrontée à un dilemme environnemental entre la soif urgente de la population et le lagon

Biodiversité

La construction d'une usine de dessalement à Mayotte suscite des inquiétudes environnementales alors que l'île lutte contre la crise de l'eau. Les mangroves, essentielles à la protection de l'île contre les changements climatiques, sont au cœur du débat

Dans une lettre adressée au préfet de Mayotte, les Naturalistes, la FMAE et la MNE ont exprimé leur préoccupation quant au projet de construction d'une usine de dessalement à Ironi Bé, porté par le Syndicat mixte Les Eaux de Mayotte (LEMA). Le Comité français de l'IUCN, présent sur l'île depuis 2013, rejoint ces inquiétudes et soutient leur demande de consultation des acteurs environnementaux locaux lors de l'étude d'incidences. Les mangroves de Mayotte, classées comme « En Danger Critique » et « Vulnérables » sur la Liste rouge des Écosystèmes menacés de l'IUCN, sont au cœur de cette préoccupation. En effet, ces écosystèmes jouent un rôle crucial dans la protection de l'île contre les effets du changement clima-



tique, en limitant l'érosion, les inondations et en servant de nurseries pour les poissons du lagon.

Le maintien de ces mangroves est vital pour l'avenir de l'île et de ses habitants, d'autant plus que la crise de l'approvisionnement en eau potable nécessite des solutions urgentes. Cependant, il est impératif que ces solutions soient discutées de manière collégiale avec tous les acteurs locaux,

afin de trouver un équilibre entre les besoins en eau potable et la préservation des écosystèmes fragiles.



de concilier les enjeux environnementaux avec les impératifs de développement. Cette conciliation passe par une consultation approfondie, la prise en compte des avis des parties prenantes et le respect des

principes de précaution. Il est crucial de trouver des solutions durables qui répondent aux besoins en eau tout en préservant la richesse naturelle de Mayotte.

Nadjim El Farouk



LE MERMOZ

LOUNGE TAPAS

— OUVERT —
DU MARDI AU SAMEDI
— DE 18H À 23H —



0639611420

RETROUVEZ-NOUS
SUR INSTAGRAM
MERMOZ_LOUNGE

📍 PLACE MARIAGE MAMOUDZOU
⬇️ LE MERMOZ HOTEL CARIBOU

JUSTICE : CASTRATION INFLIGÉE POUR LES VIOLEURS D'ENFANTS

La proposition de loi du gouvernement adoptée au parlement suscite la controverse

La semaine dernière, après une proposition du gouvernement, le Parlement malgache adoptait le durcissement des peines infligées aux prédateurs sexuels qui commettaient des viols d'enfants. À la sentence de travaux forcés pourra désormais s'ajouter la castration chimique, voire chirurgicale dans certains cas

Comme annoncé dans le courant de la semaine dernière, le code pénal malgache prévoit maintenant la possibilité de prononcer une peine de castration chirurgicale pour les auteurs de viols commis sur des mineurs de moins de 10 ans, mais également une possible sentence de castration chimique ou chirurgicale

selon les cas, contre les violateurs de mineurs dont l'âge se situe entre 10 et 18 ans au moment des faits. Selon la ministre de la Justice, il s'agit de « lutter contre la recrudescence des viols sur l'île », qui rappelle qu'au cours du seul mois de janvier, 133 viols de mineurs ont été recensés. Mais dans les rangs des défenseurs des droits de l'homme, le texte ne passe pas, car il équivaut à faire la promotion de la torture et du traitement dégradant et inhumain et pose donc un problème juridique et éthique, selon le conseiller d'Amnesty International Madagascar. Pour lui, le texte va à l'encontre des dispositions de la constitution malgache et des obligations que le pays a au niveau



régional et international. La castration cause un préjudice grave et irréversible, sans compter qu'il arrive qu'un individu reconnu coupable soit par la suite innocenté. Le représentant de l'ONG souligne par ailleurs que le texte n'aborde pas le bien-être des victimes. Alors que ce dont elles ont besoin, ce sont des structures de prise en charge, ainsi

que des réformes du système de justice pénale malgache pour lutter contre la stigmatisation et les représailles envers elles, dit encore le conseiller d'Amnesty International. Pour l'heure, le texte reste en attente de validation par la HCC avant sa promulgation officielle par le président de la République.

Franck Vervueren

LE PLEIN DE

ÉLECTROMÉNAGER CARRELAGE DÉCO






NOUVEAUTÉS

CAZDECO

TV & HIFI CHAMBRE MEUBLES

@ cazdeco.odoo.com
1 impasse centre Maharajah Kaweni, Mamoudzou

Livraison sur toute l'île = 4X sans frais ✅ Montage des meubles

Comores

SANTÉ PUBLIQUE : LE PAYS S'ORGANISE FACE AU CHOLÉRA Les imams aux commandes du combat contre la propagation de la maladie dans l'archipel

Le combat contre le choléra a été engagé lors d'une réunion au cours de laquelle le ministre de la Santé et son homologue des Affaires islamiques ont appelé les imams à se mobiliser dans la lutte contre la propagation de la maladie qui a déjà coûté la vie à deux personnes dans l'archipel

Les leaders religieux dont les imams de Ngazidja ont donc été appelés à la rescoussse par les autorités sanitaires, sous la houlette du Mufti de la République, pour mettre en place rapidement des stratégies, afin de faire barrière au choléra qui menace actuellement la population dans le pays. Pour ce faire, des comités régionaux composés d'oulémas, de chefs de villages et de per-

sonnalités locales sont en train de se mettre en place pour faire le lien entre les autorités sanitaires et la population locale, pour faciliter la circulation de l'information et prévenir la maladie. Lors de son intervention, le secrétaire général du muftorat a rappelé l'importance de la structure de coordination dans la lutte engagée contre la maladie, a encore précisé que la nomination des comités sera effectuée par arrêt ministériel, sur sa proposition. Le ministère des Affaires islamiques a quant à lui fait part de sa satisfaction à l'issue de la rencontre, appelant à redoubler d'efforts pour vaincre la maladie au potentiel mortel, soulignant encore que les mêmes mesures préventives avaient obtenu des résultats pendant la crise



de Covid-19. Les oulémas ont aussi formulé des recommandations très concrètes telles que l'interdiction des ablutions dans les mosquées et le renforcement des contrôles d'hygiène sur les marchés jusqu'à nouvel ordre. Un appel a également été lancé à tous les

prédicateurs pour qu'ils sensibilisent les croyants aux mesures préventives à adopter pour faire barrage au choléra, lors de leurs prêches de vendredi prochain dans toutes les grandes mosquées du pays.

Franck Vervueren

Nissi hifadui chissiwa yangu

MES BOUTEILLES EN PLASTIQUE

Écrasées et bouchons non vissés

PRIVILÉGIEZ
LE RETOUR AUX
POINTS DE
DISTRIBUTION



DÉPOSEZ
LES BOUTEILLES
DANS LES TRI-O
PRÈS DE CHEZ VOUS



Trouvez le TRI-O et le point de distribution proche de chez vous, téléchargez l'appli Guide du tri



@Harakaletri
CITEO

Réunion

AMÉNAGEMENT : CINQ MILLIONS D'EUROS AU FOND DE LA PISCINE Les problèmes techniques de l'alimentation des bassins du Colosse provoqueront-ils un naufrage financier ?

Peu de temps après l'ouverture du parc au public, une succession de problèmes techniques avait entraîné sa fermeture en mars 2022. Le site est maintenant fermé depuis deux ans et la mairie qui refuse de signer la réception des travaux, craint que la subvention européenne de cinq millions lui passe sous le nez. Elle envisage de porter l'affaire en justice

Le temps de piquer une tête et de se sécher c'est terminé, la baignade fut de courte durée. Ouverts entre janvier et mars 2022, les bassins du Colosse sont depuis fermés au public, la faute aux problèmes techniques. Les deux bassins du parc devaient fonctionner selon un procédé novateur avec

une alimentation par la captation de l'eau de mer au large. Mais dès le premier jour d'ouverture, le système de renouvellement de l'eau s'est révélé défaillant. Conséquence directe : le débit par heure qui devait permettre de renouveler l'eau des bassins en 10 heures et répondre aux normes sanitaires en vigueur pour une eau comprise entre 26 et 30 °C, n'a jamais été atteint. La municipalité de Saint-André aurait alors recouru à une expertise indépendante qui préconisait le retour à une alimentation à l'eau douce. Un sujet que le maire, Joé Bédier et son équipe municipale prennent très au sérieux, dans la mesure où la « prouesse » technique des entreprises en charge des travaux, dont GTOI et Suez,



fait peser un risque financier sur la commune, qui refuse de réceptionner un ouvrage qui ne fonctionne pas. La résolution du contentieux qui oppose la mairie au groupement pourrait durer des années et faire perdre 5 millions d'euros de subventions

Feder prévus sur ce programme, car l'Europe refusera de financer pas un projet non livré. Et comme la Ville a mandaté cette somme sur ses fonds propres, la douche froide n'est pas écartée.

Franck Vervueren

RÉGNEZ SUR LA VILLE

*en 4x CB sans frais

PM-01 125 CC

XP400 GT

MAYOTTE SCOOT VOUS OFFRE
La Carte grise
+ 1 Casque offert
+ 1 Gilet jaune
+ 1^{re} révision
+ Garantie 2 ans*

Disponible



PEUGEOT
MAYOTTE SCOOT

ZI KAWENI - Immeuble CAF
contact@mayotte-scoot.fr / 0269 62 67 48

Madagascar

SÉCHERESSE : LE SUD SOUS LA MENACE D'EL NIÑO ET DU TERRIBLE KÉRÉ Les prévisions météorologiques suscitent l'inquiétude quant aux conséquences qu'elles pourraient engendrer

Ces dernières années, le sud de Madagascar est frappé par une sécheresse intense qui engendre la famine dans toute la région. Et le manque de pluie consécutif au retour d'El Niño dans cette zone de l'océan Indien laisse présager le pire pour la saison des récoltes à partir de mai selon les Nations unies

Déjà confrontée à la crise climatique, le retour d'El Niño, pourrait engendrer des conséquences dramatiques dans le sud de Madagascar, selon Reena Ghelani, coordinatrice des Nations unies sur la crise climatique et le phénomène El Niño, en visite dans le pays. Déjà victime d'une grave sécheresse jamais connue depuis quarante ans, le pays pourrait

en enregistrer une encore plus intense cette année, d'après les prévisions météorologiques. Alors qu'au moins 1,3 million de Malgaches sont malnutris dans le pays et qu'il est aussi régulièrement en proie aux tempêtes et cyclones. En 2023, la température mondiale moyenne annuelle était de 1,45 degré Celsius au-dessus des niveaux pré-industriels (1850-1900), selon l'Organisation météorologique mondiale. Et 2024 pourrait battre le record de chaleur établi l'an dernier sous les effets du réchauffement lié à El Niño, selon l'ONU. Selon Mme Ghelani, la détection précoce des risques météorologiques permet une mise en place rapide de l'aide humanitaire. Grâce à des financements de l'Organisation des Na-



tions unies pour l'alimentation et l'agriculture, des agriculteurs tentent de s'adapter au changement climatique avec l'aide d'une application qui compile des données agrométéorologiques simplifiées. Certains agriculteurs anticipent ainsi les

vents et précipitations pour savoir quand planter, quand d'autres choisissent la culture de semences plus résistantes à la sécheresse, comme le mil qui ne nécessite que très peu d'eau.

Franck Vervueren

GAMME SUV HYUNDAI

Faites le plein de sensations

RÉSERVEZ VITE VOTRE ESSAI!

*Voir conditions en concession



concession
Z AUTO

Z.I de Kawéni
02 69 61 40 12

www.hyundai.yt [HyundaiMayotte](#) [hyundai_mayotte](#)

HYUNDAI
Mayotte

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

Horoscope de Mayotte

Bélier. 21mars-19avril :

Le Soleil mahorais fait bouger votre quotidien malgré les barrages et vous apporte un regain de dynamisme.

Taureau. 20avril-20mai :

Vous êtes prêt à embrayer, et saisir toutes les opportunités qui se présentent, mais avec l'activité de l'île quasiment à l'arrêt il va falloir être patient.

Gemeaux. 21mai-21juin :

La communication passe bien avec vos proches et vous vous sentez compris au plus profond de vous, ce qui est un bon départ à une relation forte.

Cancer. 22juin-22juillet :

Vous êtes d'humeur songeuse et vous analysez la situation due aux barrages avant de vous engager, ce qui limite les occasions de travailler.

Lion. 23juillet-22août :

Les liaisons décevantes vont disparaître au profit de sensations fortes partagées avec un être d'exception, tout est en place.

Vierge. 23 aout-22septembre :

En bonne cigale prévoyante, vous mettez toutes vos chances de votre côté pour vous assurer que vous ne manquerez de rien pendant la crise qui secoue l'île.

Balance. 23 septembre-23octobre :

Cette semaine, vous saurez très habilement négocier et malgré les blocages vous aurez l'opportunité de vous rendre à des rendez-vous fructueux.

Scorpion. 24octobre-22novembre :

Vous avez le vent en poupe et le sens des affaires, vous avez la possibilité de profiter de la situation compliquée sur l'île !

Sagittaire. 23novembre-22décembre :

Place à la détente, les sorties loisir ne sont pas possibles certes, mais il y a nombre d'activité épanouissante à faire à domicile !

Capricorne. 23décembre-20janvier :

Escapades en nature, activité en groupe, sport collectif, vont devoir être remis à plus tard, mais vous trouverez le moyen de garder du lien social.

Verseau. 21janvier-19février :

Si vous ne pouvez plus aller travailler, plutôt que de déprimer voyez y l'occasion de vous accorder le repos nécessaire pour recharger vos batteries !

Poisson. 20février-20mars :

Vos activités restent stables et vous continuez à chercher le moyen d'arrondir vos fins de mois. Les crises peuvent aussi offrir des opportunités, pensez-y !



Réalisé par : cartomancie 976
<https://cartomancie976.wordpress.com>



Cabinet de médecines douces

Naturopathie - Sophrologie - Massages thérapeutiques



*Découvrez les massages du visage, une oasis de détente et de rajeunissement.
Pour vous sentir resplendissant(e)
de beauté intemporelle !*

Sur rendez-vous.

**Tél. :
0639 05 57 49**

Restaurez l'éclat naturel de votre peau !

Lucas Frénéhard

Guerre en Ukraine



Jour 719 : France Mayotte Matin solidaire

La photo du jour



A Mayotte, il n'y a pas que des problèmes, nous avons l'un des plus beaux lagons du monde. Gérald Darmanin l'a rappelé cet après-midi en marge des négociations avec le collectif. Cette raie Manta semble le penser également !

LINFO KWEZI 24h/24
7j/7

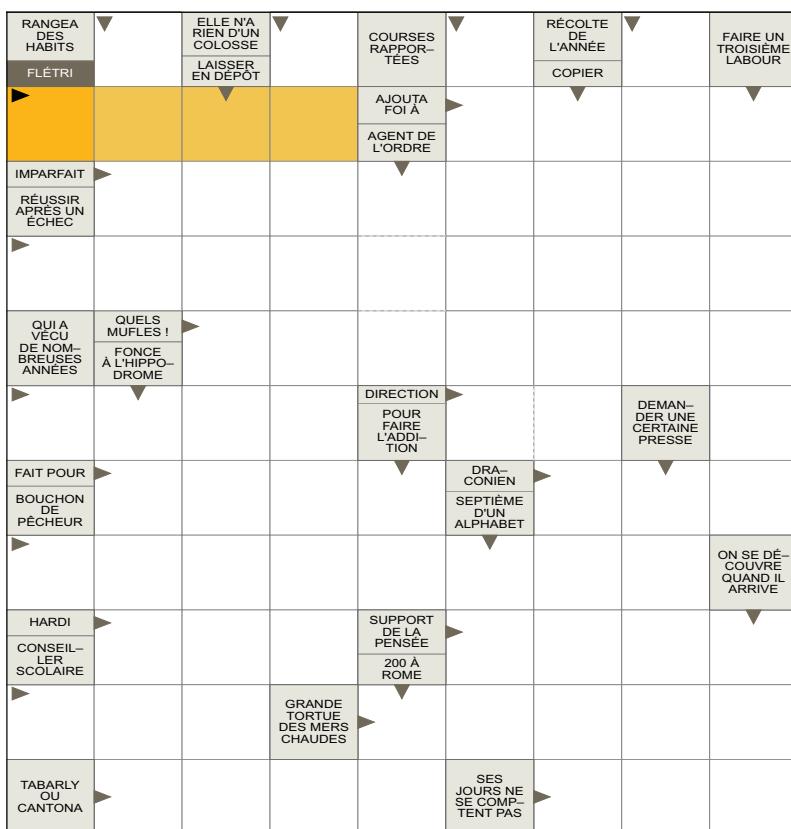
CHEZ NOUS
**LINFO
EST DISPO
QUAND TU VEUX**

A photograph of a young child wearing sunglasses and a red crocheted swimsuit, floating in a pool on a large red充气环 (float).

ÉCOUTEZ REGARDEZ

24h/24 7j/7 > TOUTE L'ACTU EN CONTINU SUR... www.linfokwezi.fr <

Jeux



MOT MYSTÈRE

E C L A T S E N S E E E D O
I L P U A M G E M S E T O T
Z E E E T N A U T T N P P R
E R B S R P C L E A A A E E
G G S I S S A R C T C N R V
E E A Y U I P A I U R I A U
M S C L R P V E R T O E S O
E H C N A C N E C T T R N C
E A T R D T T B O T T E S A
L R S E R P E N T A I R E P
E I A C I B A R A N N V U R
T A L O S R E T O R S I E I
O R B I T A L I O N U L U N
P C O N S E I L U O P D Q E

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition :

« C'EST DANS LA POCHE »

APPRÉTÉ	LIVRER	RETORS
ARABICA	NOTOIRE	SENSÉE
BOTTES	OBLAST	SERPENT
CANCHE	OPÉRAS	TAIRE
CAPRIN	ORBITAL	SHARIA
CLERGÉ	PACAGE	SIRDAR
CONSEIL	PANIER	SMEGMA
COUVERT	PATIENT	STATUT
Crottin	PERSPEC- TIVE	TALION
DURANT	POTELÉ	TUANTE
ECLATS	POULIE	VACANT
GALATE	PSYCHÉ	
INAPTE	QUEUES	
IONIEN	RASSIS	
IZEGEM	RECOIN	
LESSIVE		

.....

7 ERREURS



SUDOKU

MOYEN

8	3	4				9
9			3	8	4	
4	5	9		7	3	
5	3		9			4
9		2		5		
1	6	5		4	7	
3	9			8	2	
	1	8	6			9
2			3	1		

SUPÉRIEUR

9	3			5
8	2			1
5	7	9	2	
	6			
	5	4		
1	4		3	6
2			9	4
3		2	6	
9	6	4		1

MOTS CROISÉS

A B C D E F G H I J

I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

HORIZONTALLEMENT

- I. Pour filer à toute allure.
- II. Laitues de mer.
- L'homme pour l'homme.
- III. Soupirant. Mit en caques.
- IV. Existence pour Heidegger.
- Pouffe.
- V. Vallée noyée. Guêpe solitaire.
- VI. Empire éclaté. Symbole binaire.
- VII. Pérou. Couverture. Note.
- VIII. Forçat des mers.
- IX. Grand filet de pêche. Service religieux.
- X. Passe à Chartres. Coups.

VERTICAMENT

- A. La vache, par exemple.
- B. Reine-des-prés. Court cours.
- C. Élargis. Pic des Pyrénées.
- D. Rivière anglaise. Période de formation.
- E. Port de la Rome antique. Mot de passe.
- F. Contrée d'Afrique.
- G. Rivière d'Alsace. Garçon boulanger.
- H. Département. Peuple du Nigeria.
- I. Personnage fantastique. Filtre naturel.
- J. Stupéfactions.

Précision pratique

Pour jouer aux mots fléchés ou au Sudoku présents sur cette page, il convient de télécharger l'application Acrobat Reader (version gratuite) et d'utiliser le mode crayon de la plateforme qui permettra de remplir les cases souhaitées.

PARTEZ QUAND ÇA VOUS CHANTE !



nautulus Ukie

Toujours plus de vols* !

DIEGO SUAREZ

MAJUNGA

MORONI

NOSY BE

*Aller-retour de/vers Mayotte. Billets en vente sur www.ewa-air.com ou dans votre agence de voyages.

ewa